

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

<b>Cadre réservé à l'administration</b>		
Date de réception <b>04 MAI 2015</b>	Dossier complet le <b>04 MAI 2015</b>	N° d'enregistrement <b>F0521570028</b>

## 1. Intitulé du projet

RD 16 - Remplacement de l'ouvrage hydraulique et réaménagement des virages au lieu-dit "Pont-Brun", sur la commune de SAINT-GERMAIN-DE-COULAMER

## 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

## 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6 d	Réaménagement d'une route départementale sur une longueur de 460 m.
7d	Pont d'une longueur de 19 m.

## 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

### 4.1 Nature du projet

Remplacement d'un ouvrage hydraulique en maçonnerie de 2.00 m x 1.00 m sur le ruisseau du bief dit de "Classé" et allongement de 6.00 m par un cadre de 2.00 m x 1.50 m,  
Élargissement à 4.50 m de large des accotements où le remblais est supérieur à 2.00 m,  
Déplacement de 4.00 à 5.00 m du lit de la rivière "la Vaudelle" sur 60 m de longueur,  
Dégagement de visibilité pour 2 virages.

## 4.2 Objectifs du projet

Sécuriser sur cette portion de 460 m de longueur la route départementale n° 16 par:

- un remplacement de l'ouvrage hydraulique en maçonnerie sur le bief de "Classé" qui se détériore, et un allongement de 6.00 m par un cadre de 2.00 x 1.50 m, pour élargir les accotements.
- un élargissement à 4.50 m des accotements nord qui sont très étroits (inférieurs à 0.50 m).
- un déplacement du lit de la rivière "la Vaudelle" de 4.00 à 5.00 m sur 60 m de longueur. La RD 16 au nord, est construite sur un remblais important de 5.00 m de hauteur, en bordure de la rivière.
- un dégagement de visibilité sur 2 virages serrés dont les rayons sont de 105.00 et 85.00 m, et donc, la distance de visibilité en courbe est très inférieure aux prescriptions du guide de l'ARP (Aménagement des Routes Principales).
- facilité l'entretien des talus de remblais par la création d'un chemin accessible aux engins motorisés en pied de talus.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux de remplacement et allongement de l'OH seront réalisés hors circulation. travaux dans le cours d'eau à sec, par mise en place de batardeaux, et pompage.

Le déplacement du lit de la rivière se fera en période automnale afin de préserver certaines espèces animales, par terrassement du nouveau canal, mise en eau progressive ensuite, et comblement du canal actuel.

Après mise en eau du nouveau canal, déblaiement des dégagements de visibilité des virages, et élargissement des accotements par remblaiement avec les matériaux de déblais.

Délai prévisible des travaux: 2 mois, ils s'effectueront sur plusieurs phases.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'entretien de la route départementale et ses dépendances est assuré par les services techniques du Conseil départemental.

Un chemin d'entretien accessible aux engins motorisés sera créé en pied du haut remblai nord. Le trafic actuel sur la RD 16 est de 950 véhicules/jour, dont 130 PL/j, soit 13%.



**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau est en cours d'instruction par les services compétents. *pas d'autorisation?*

Un inventaire "faune et flore a été réalisé en juin 2011.

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Procédure d'examen au "cas par cas" pour l'aménagement de routes inférieures à 3 km, et de pont d'une longueur inférieure à 100 m.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
RD 16:	
- Longueur:	460 m
- Largeur actuelle:	6.00 m
- Largeur projetée:	6.00 m
- Surface de l'assiette actuelle:	6 500 m <sup>2</sup>
- Surface de l'assiette projetée:	11 500 m <sup>2</sup>
Ouvrage hydraulique maçonnerie actuel:	voûte 2 m x 1 m
Ouvrage hydraulique cadre projeté:	2 m x 1.5 m
Rivière "la Vaudelle"	Largeur du lit majeur: 3 à 5 m

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Lieu-dit "le Pont Brun"  
53700 SAINT-GERMAIN-  
DE-COULAMER

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 ° 11 ' 24 " 3276 Lat. 48 ° 16 ' 25 " 0428

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. 0 ° 11 ' 12 " 7392 Lat. 48 ° 16 ' 22 " 857

Point d'arrivée :

Long. 0 ° 11 ' 32 " 3982 Lat. 48 ° 16 ' 25 " 5576

Communes traversées :

SAINT-GERMAIN-DE-COULAMER

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Route existante, lit de la rivière 'la Vaudelle'.  
Extension dans haie bocagère, et prairie naturelle.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe en ZNIEFF n° 3103 de type II, intitulé " vallée de la Vaudelle en aval du molin de Classé". Une prospection des espèces a été réalisée en juin 2011 par le BE Mayenne Nature Environnement. Ci-joint en annexe, le rapport d'études.
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un diagnostic pédologique de recherche de zone humide a été effectué par un BE spécialisé selon l'arrêté du 01/10/2009, en mai 2013. En annexe est joint le rapport d'études. 350 m <sup>2</sup> de zones humides sont détruites, et restaurées à proximité. ✓
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à environ: - 7 km, du site du bocage de la forêt de Multonne et de la corniche de Pail,(FR520640) et (FR5212012) - 7 km, du site du bocage de Montsûrs à la forêt de Sillé-le-Guillaume, (FR 5202007) - 10 km, du site des Alpes Mancelles (FR5200646) - 10 km, du site bocage de la forêt de la Monnaie à Javron-Les-Chapelles (FR5202006) - 11 km, du site vallée du Sarthon et affluent (FR2502015)
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les matériaux issus des déblais seront réutilisés en remblaiement pour l'élargissement des accotements.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Quelques matériaux ( env. 100 T.)de carrières locales seront utilisés pour le le remblaiement de l'ouvrage hydraulique.
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Environ une centaine de mètres de haies bocagères vont être détruites en bord des talus actuels. Les nouveaux talus de remblais et le bord de rivière seront replantés.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Environ, 2 000 m <sup>2</sup> de prairie naturelle seront nécessaires au projet.
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le trafic de la RD 16 n'est pas augmenté La couche de surface de la chaussée sera un béton bitumineux permettant une diminution du bruit de roulement.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Engins de compactage lors de la mise en oeuvre des matériaux pour la chaussée. L'habitation à proximité du chantier est une résidence secondaire, peu fréquentée.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Surface imperméabilisée actuelle de 3 000 m <sup>2</sup> n'est pas augmentée. Les eaux de la chaussée ruisselleront sur les accotements élargis, contribuant à la dépollution des eaux. Il ne sera pas créé de fossés dans les zones humides, afin de ne pas les assécher.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux issus des déblais seront réutilisés en remblaiement des accotements.
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Sans objet.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

Sans objet

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<p>En référence aux articles 4.4.1 et 5.2, veuillez trouver ci-joint le dossier "Etude d'incidences sur l'eau et les milieux aquatiques", et son annexe "l'inventaire faune flore".</p>

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

*Paroisse sur Braye*

le,

*27 Avril 2015*

Signature

*Pour le Président et par délégation :  
le Chef de l'Agence technique départementale Nord,*

*Patrick CHAUVIN*